

1. M. 1857

# CIRCULAIRE AU CLERGÉ

MONTREAL, LE 1 MAI 1857.

MONSIEUR,

Je vous informe, par la Présente, que le *Précis*, qui vous a été annoncé, il y a déjà si long-temps, est enfin publié, sous le titre d'*Ordonnance Episcopale*, etc. Vous vous en procurerez à l'ordinaire chacun un exemplaire, et MM. les Curés en prendront un en sus pour leurs Fabriques.

Maintenant que les Décrets des deux Conciles Provinciaux se trouvent expliqués, il nous faut nous mettre tout de bon à l'œuvre, pour les mettre en pleine vigueur.

A cette fin, je prie les Archiprêtres et les Maîtres de Cérémonies de se réunir à l'Evêché, mardi, le 2 Juin prochain, pour recevoir les sujets des prochaines Conférences, avec les directions nécessaires, pour faire fonctionner le Cérémonial au plus tôt.

Tous les Vicaires qui n'ont pas quatre ans de Vicariat se présenteront à l'Evêché, dans le cours de ce mois, pour subir leur examen et apporter leurs deux sermons.

Chaque Curé devra demander aussitôt que possible à l'Evêque de fixer, conformément aux règles de la Rubrique, les Fêtes qui, chaque année, se trouvent transférées, à raison des Fêtes de Paroisses.

Les Communautés auront la direction nécessaire, pour fournir à l'avenir aux Eglises du Diocèse les ornemens, linges, ombrelles, pavillons, couvertures de Ciboirs et autres objets requis, pour se mettre au pur romain.

L'on fera au besoin publier des suppléments pour les Missels, si, d'après les demandes qui seront faites, cela est jugé nécessaire. Car tout Prêtre doit trouver, dans son Bréviaire, ses Missels et ses livres de chant, tout ce qu'il faut pour faire ses offices, conformément aux règles de l'Eglise.

Chacun se fera un devoir de donner à ses Paroissiens les avis nécessaires, pour que les changements qui s'opèrent, soient bien compris et goûtés. Ainsi que les fidèles soient avertis de ne pas se présenter à la Sainte Table, pour communier, quand ils voient que le Prêtre est en ornemens noirs, si ce n'est avant ou après la Messe. Qu'il en soit de même des autres points de rubrique ou de cérémonie.

Enfin, prions Dieu, pendant ce beau mois de Marie, de vouloir bien nous donner à tous, par les choses saintes quelque chose de ce respect que portait à Notre Seigneur et à tout ce qui était à son usage, son Auguste Mère.

Je suis bien affectueusement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

✠ IG. EVÊQUE DE MONTREAL.